

CR CA 07/06/21 :

Présents : Lucas, Hervé, Guillaume, Florian, Thomas, Killian, Estéban

Excusés : Marie- Lou, Marjolaine, Hubert

Absents : Jeanne

- Conditions de la réouverture de la salle Croizat le 9 juin :

« Réouverture de la salle Croizat dès le 9/06 à 50% de la capacité d'accueil pour la pratique autonomie soit 40 personnes maximum en pratique autonomie. Respect du sens de circulation, de la distanciation sociale et des gestes barrières affichés dans la salle. Vestiaires condamnés, porte du masque obligatoire en dehors de la pratique sur les tapis de réception. Les pratiquants sont invités à apporter leur gel hydro-alcoolique. »

Vote à l'unanimité

- Masse salariale :

Besoin actuel en ménage (12h/semaine), encadrement (9,75h/semaine), entraînement (6,5h/semaine), ouverture (4h/semaine), accueil (10h/semaine).

Emploi ménage Croizat = temps partiel

Emploi encadrement / entraînement / ouverture / accueil = temps plein

Vote à l'unanimité

- Dates de rentrée 2021 :

Date de reprise le 6/09/21 pole compète et le 13/09/21 pole loisir et école.

Vote à l'unanimité

- Tarif inscription saison 2021/2022 :

Après avoir réalisé tout ce qu'il était possible dans ce contexte sanitaire connu (ouverture et réactivité immédiate dès nouvelles réglementation, cours en visio, support vidéo d'exercices en ligne, prolonger saison sportive d'un mois l'été, activités falaises et autres extérieurs, stage vacances, etc), et après l'estimation des ressources de l'association pour la saison prochaine, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs d'inscription de la saison précédente et d'appliquer pour les ré-adhésion une réduction de 16,3% sur la part club uniquement (les parts fédérales étant inchangées).

Vote à l'unanimité